

COMpte RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2022

Convocation : 15/09/2022

Présents : 8/15

Votants : 9/15

Le vingt-trois septembre deux mil vingt-deux, 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur FERMENT Jean-Marie, Maire.

M. J-Marie FERMENT	P	M. Alexandre BOULIER	A	Mme Odile LE GALLAIS	P
M. Alain COUROYER	P	M. François BUREL	A	Mme Lucie LETAILLEUR	A
M. Gilbert BLANQUET	P	Mme Pauline CORNU	A	M. Jean-Claude LEUSIERE	P
Mme Maryse HANZARD	E	M. Dominique LAINE	P	M. Alexandre PAULMIER	A
Mme Agnès BENARD	P	M. Patrice LARRAY	P	Mme Christine PIMENTA	A

Absents : M. BOULIER Alexandre – M. BUREL François - MME CORNU Pauline - MME PIMENTA Christine – MME LETAILLEUR Lucie – M. PAULMIER Alexandre – M. PIMENTA Christine

Pouvoir : MME HANZARD Maryse donne pouvoir à MME BENARD Agnès

MME. BENARD Agnès est nommée secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

Le compte rendu de la séance du 29 juin est modifié comme suit :

Contrat d'entretien des vitres, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, décide de confier l'entretien des vitres à la Société « Eclat'net ».

Le compte rendu de la séance 29 juin 2022 est adopté à l'unanimité.

ECHOS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Les travaux de réfection du parking de la salle Floréal ont été confiés à la société EUROVIA pour un montant de 34 414.44 €.

Déchets ménagers, TEOM, le conseil communautaire décide de plafonner les valeurs locatives des locaux d'habitation.

SUIVI DES DOSSIERS D'URBANISME

Jean-Marie Ferment se félicite des décisions du conseil qui ont conduit à l'extension de nos moyens de lutte contre l'incendie. Lors du récent sinistre sur la commune trois réservoirs ont été mobilisés.

Acquisition propriété « BLOQUET » (délibération)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres confirme l'acquisition de la propriété BLOQUET moyennant un prix net acheteur de 100 000 €.

